Un chargé de mission habitat social et publics spécifiques H/F

Sous l’autorité de la Responsable Equilibre social de l’habitat, vous contribuez à l’élaboration et à la mise en œuvre de la politique sociale de l’habitat. Vous inscrivez votre intervention dans un contexte de concertation du nouveau programme local de l’habitat, de mise en place de l’observatoire de l’habitat et de l’opération programmée pour l’amélioration de l’habitat dans son volet renouvellement urbain et prenez plus particulièrement en charge les missions suivantes :

Le suivi et la mise en œuvre du programme d’actions du PLH en cours (bilans annuels et triennaux, évaluation finale) et élaboration du prochain PLH ;

Le pilotage d’actions et la participation aux actions mises en œuvre par les acteurs et partenaires locaux : participation aux travaux dans le cadre du volet RU de l’OPAH-RU et du comité technique LHI, développement et suivi d’actions en lien avec l’habitat indigne, les publics spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes en difficulté dans l’accès et le maintien dans le logement, gens du voyage) et l’accessibilité, montage d’appel d’offre et suivi de marché, participation aux travaux des bailleurs dans le cadre des Conventions d’Utilité Sociale et des Plans Stratégiques de Patrimoine, suivi des ventes et des réhabilitations de logements sociaux, participation à la commission intercommunale d’accessibilité et contribution au rapport annuel, participation aux dispositifs locaux (ORT, PVD, ACV, PDALHPD, SRADDET, CTG…), et aux groupes de travail du PCAET… ;

Le suivi de la politique d’attribution des logements sociaux et l’actualisation des outils de gestion de la demande (organisation et le suivi de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), élaboration, actualisation et la mise en œuvre des documents cadres d’attribution de logements sociaux (CIA, PPGD), suivi et évaluation du système de cotation de la demande, participation aux Commissions d’Attribution des Logements …) ;

La mise en place et le suivi de l’observatoire de l’habitat et du foncier alimentation des données, analyse des indicateurs, traduction des données en SIG… ;

Le suivi des marchés de l’habitat et du logement : suivi de la dynamique locale, des prix et des projets de promotion ;

La gestion des demandes d’aide et le suivi des aides financières accordées aux bailleurs sociaux

L’appui technique aux communes dans le montage de projets

La veille réglementaire et l’animation du réseau : participation à l’organisation et l’animation de la Conférence des Aménageurs, suivi des partenariats (Etat, Département, CAF, MSA, ARS, associations locales, bailleurs sociaux, acteurs sociaux…), participation aux travaux du CRHH, participation au réseau et échanges avec les autres territoires marnais.

Formations et expériences requises

Titulaire d’une formation supérieure (Bac +3 à +5) dans le secteur de l’habitat, de l’urbanisme, de l’aménagement du territoire ou développement social et urbain, vous justifiez d’une expérience significative similaire dans le management de projet.

Disposant de bonnes connaissances de l’environnement territorial, de la réglementation applicable en matière de politique de la ville, de logement social et d’habitat privé, vous êtes en mesure de mener à bien des projets stratégiques et transversaux avec des partenaires multiples.

Organisé, rigoureux, doté d’un bon relationnel, de bonnes capacités d’analyse et de synthèse, vous avez développé de grandes aptitudes à l’animation d’un réseau et à la négociation.

Apprécié pour vos grandes qualités rédactionnelles, vous maîtrisez l’outil informatique et êtes titulaire du permis de conduire.

Particularités du poste :

Disponibilité attendue pour des réunions en soirée

Déplacements fréquents

Comment postuler ?

Merci d’adresser avant le 15/09/2024, votre candidature avec un CV + lettre de motivation à :

Monsieur le Président, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Communauté, Place du 13ème Régiment de Génie, BP 80526, 51331 Epernay cedex.

Postuler en ligne

Documents
charge-de-mission-habitat-social-et-publics-specifiques-version-definitive.pdf